



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS

Bureau du recrutement N° 303

Aff. suivie par : Sophie GUENET

Tél. : 01 53 73 53 34 / 01 53 73 47 85

Mél. : sophie.guenet@interieur.gouv.fr

AVIS DE CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX DE LA POLICE NATIONALE

CONCOURS INTERNE session du 17 SEPTEMBRE 2019

CALENDRIER DES CONCOURS

Date limite de dépôt des dossiers :	16 juillet 2019 (le cachet de La Poste faisant foi)*
Date limite des inscriptions en ligne :	16 juillet 2019 à 18 heures (heure de Paris)
Épreuves d'admissibilité :	17 septembre 2019
Résultats d'admissibilité :	31 octobre 2019
Épreuves de pré-admission (épreuves sportives) :	du 18 novembre 2019 au 14 janvier 2020
Résultats de pré-admission :	à partir du 23 janvier 2020
Épreuves admission (entretien + T.Q.R.I) :	du 10 février au 30 avril 2020
Résultats d'admission :	14 mai 2020

* L'administration décline toute responsabilité pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis.

LES VOIES D'ACCÈS

CONCOURS EXTERNE A AFFECTATION NATIONALE

Les lauréats choisissent en fin de scolarité des postes à affectation nationale sans exclure la région Île-de-France. Ils seront affectés dans la région de leur première affectation pendant une durée minimale de 5 ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire.

Le nombre de postes offerts sera communiqué ultérieurement.

CONCOURS EXTERNE A AFFECTATION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

Les lauréats choisissent uniquement des postes relevant du secrétariat général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris.

Ils seront affectés dans cette région pendant une durée minimale de 8 ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire. La fidélisation des fonctionnaires en Île-de-France est accompagnée de mesures indemnitaires et sociales.

Le nombre de postes offerts sera communiqué ultérieurement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CANDIDATS

- Ouvert aux adjoints de sécurité âgés de 37 ans au plus au 1^{er} janvier 2019 (aucune dérogation d'âge n'est admise pour ce concours) et aux volontaires dans les armées servant dans la gendarmerie nationale, titulaires du diplôme de gendarme adjoint ;
- **En activité, et comptant au moins une année de service en cette qualité à la date des épreuves écrites, à savoir le 17 septembre 2019 ;**
- Ceux qui ont suivi le parcours de « cadet de la République, option police nationale » peuvent postuler dès l'issue de leur formation professionnelle initiale ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises (cf fiche spécifique) ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- être recensé et avoir accompli la journée d'appel de préparation à la défense, ou être en règle au regard de la législation du service national.

RETRAIT ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

ATTENTION : NE PAS CUMULER DOSSIER PAPIER ET INSCRIPTION EN LIGNE

RETRAIT :

- **Par Internet :**

- www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

- www.lapolicenationalerecrute.fr (retrait du dossier ou inscription en ligne)

- **À défaut par courrier :**

Préfecture de Police
Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction des Personnels
Bureau du Recrutement
section des concours police nationale
9 bd du Palais
75195 PARIS Cedex 04

DEPOT :

- **Par internet :**

- www.lapolicenationalerecrute.fr (au plus tard le 16 juillet 2019 à 18 heures, heures de Paris)

- **Par courrier :** (au plus tard le 16 juillet 2019 cachet de La Poste faisant foi)

Préfecture de Police
Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction des Personnels
Bureau du Recrutement
section des concours police nationale
9 bd du Palais
75195 PARIS Cedex 04

- **Sur place :** (au plus tard le 16 juillet 2019 à 16 h 30)

Préfecture de Police
Bureau du Recrutement
11 rue des Ursins
75004 PARIS
3^{ème} étage
Accueil – pièce 308
(métro Cité ou RER B et C : St Michel Notre-Dame)